



Fiche de poste

Chargé de développement en arbitrage

Domaine d'intervention : Recrutement / Fidélisation / Promotion / Désignations / Formation

Temps de travail hebdomadaire : 35 heures

Autorité hiérarchique : Président de District

Autorité technique : Coordinateur du pôle arbitrage

Missions :

- Développer l'arbitrage dans le district de la Haute-Vienne en mettant en œuvre (en appliquant) la politique technique définie par le Comité de Direction et le pôle arbitrage du District de la Haute-Vienne
- Piloter la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres
- Fournir un soutien technique à la CDA et à la CDPA du District de la Haute-Vienne

1 - Recrutement :

- Accompagner les clubs dans les opérations de recrutement des arbitres (intervenir dans les clubs en coordination et en complément des chargés de mission)
- Intervenir dans les clubs en infraction
- Mettre en place et suivre les référents arbitres dans les clubs
- Intervenir dans les milieu scolaire (en accord avec l'UNSS : Jeunes officiels) et universitaire

2 - Fidélisation

- Assurer un suivi intégral des dossiers de renouvellement des arbitres (contacter 100 % des arbitres et relancer si nécessaire)
- Suivi des effectifs
- Statistiques et sondages
- Assurer le suivi des clubs et infraction
- Accompagnement des stagiaires : Organiser et suivre le tutorat des nouveaux arbitres
- Accompagnement des très jeunes arbitres vers la FIA
- Accompagnement des arbitres auxiliaires et bénévoles souhaitant se former.

3 - Promotion / Valorisation de la fonction de la fonction d'arbitre

- Suivre le Label Arbitrage
- Développer des supports de communication (flyers – vidéos courtes...)
- Transmettre régulièrement au service administration (ou communication) les actions à réaliser et actions déjà réalisées à relayer sur les sites et les réseaux du District (voir de la Ligue)

4 - Désignations

- Être en appui des responsables des désignations jeunes, seniors et observateurs/ accompagnateurs
- Suivi des indisponibilités, absences des arbitres et desiderata
- Saisie des désignations sur le logiciel adéquat
- Renseigner les fiches arbitres sur le logiciel des désignations pour favoriser la désignation automatique

Lieu du travail

District de la Haute-Vienne

Type de contrat : CDI – Poste à pourvoir au 01/09/2022

Dépôt de candidature à adresser au plus tard le 31 Juillet 2022

CV et Lettre de motivation à adresser à l'attention de Monsieur Le Président :

District de Football de la Haute-Vienne

4 rue de la Rochefoucauld – 87100 Limoges

Email : district@foot87.fff.fr